



Mercredi 25 novembre 2015

Communiqué de presse

Visite officielle des infrastructures de l'Étang des Landes pour Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental, et Philippe Chopin, Préfet de la Creuse

Guéret, vendredi 6 novembre 2015. La Présidente du Conseil départemental de la Creuse, Madame Valérie Simonet a invité le préfet de la Creuse, Monsieur Philippe Chopin, à visiter officiellement les installations de l'étang des Landes, en compagnie de Rémy Bodeau, maire de la commune de Lussat, du maire honoraire, et de Marie-Thérèse Vialle, conseillère départementale d'Évaux-les-Bains.

Pour sa première visite officielle en tant que responsable du Département, Valérie Simonet a tenu à se déplacer avec les élus du Conseil départemental concernés, Messieurs Nicolas Simonnet, vice-président en charge du développement économique, de l'agriculture, des services et du tourisme, et Thierry Gaillard, vice-président en charge de l'environnement, de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets.

L'objectif de cette visite était d'effectuer une visite des installations nouvelles, notamment de la Maison de la Réserve, aménagé dans le « Pavillon de Landes » à fort contenu pédagogique avec son espace scénographique, qui permet de voir un bassin reconstituant une coupe des berges de l'étang, une haie bocagère, une exposition permanente qui commence sous le préau sud et se termine à l'intérieur du Pavillon, des sculptures d'espèces (faune et flore) du site, une approche ludique des sons du monde animal, etc

De nombreux panneaux et reproductions d'animaux et de la flore de la réserve leur ont été présentés par Joëlle Moulinat Chargée de mission Education à l'Environnement, de la Réserve naturelle nationale.

Un tour de sentiers a été ensuite proposé par Sébastien Bur, conservateur et responsable du programme scientifique de la réserve naturelle, pour revoir l'aménagement de sentiers balisés. Un affût en bois a permis d'observer les espèces vivant sur le site, et en particulier un phénomène assez rare : en direct, les élus et le préfet ont vu, grâce à des jumelles professionnelles, les grues cendrées qui étaient venues se poser là quelques heures, le temps de leur migration....

L'étang des Landes est une réserve naturelle nationale (165 ha, dont 102 ha d'étang) qui est gérée depuis 2005 par le Département de la Creuse, propriétaire de la réserve (aux côtés de la commune de Lussat et de propriétaires privés pour certaines parcelles).

Madame Valérie Simonet a exprimé son intention de revenir à l'étang des Landes et d'y multiplier les déplacements pour valoriser ce patrimoine naturel remarquable qui accueille plus de 20.000 visiteurs annuels.

Monsieur Nicolas Simonnet, vice-président du Conseil départemental, et Madame Marie-Thérèse Vialle, ont ensuite fait visiter le canton d'Évaux-les-Bains au préfet Philippe Chopin.

A propos- Localisation : commune de Lussat, dans le bassin sédimentaire de Gouzou au nord-est du département de la Creuse.
Superficie : 165 ha, dont 102 ha d'étang. **Gestionnaire désigné par l'Etat** : Conseil départemental de la Creuse (depuis 2005).
Opérateur scientifique et technique : Conservatoire des Espaces naturels du Limousin (CEN). **Faune** : plus de 950 espèces animales. **Flore** : plus de 480 espèces.

3 Photos livrées ici (copyright CD23).

Pour tout complément d'informations, contact presse :

Marc Delescluse

Tél : 05 44 30 23 26 - mdelescluse@creuse.fr